



MUNICIPALITÉ  
DE WENTWORTH-NORD

**AVIS PUBLIC**  
**CONSULTATION PUBLIQUE**  
**SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT N° 2017-495-1**  
**(MODIFICATION DU PLAN D'URBANISME)**

Aux personnes intéressées par le projet de règlement n° 2017-495-1

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance tenue le 17 avril 2024, le Conseil municipal a réadopté le **projet de règlement n° 2017-495-1** modifiant le Plan d'urbanisme n° 2017-495 afin d'établir de nouveaux objectifs et plans d'action dans l'aménagement et le développement du territoire.

Adopté une première fois lors de la séance extraordinaire du 17 septembre 2022, ce projet de règlement qui a fait l'objet de nombreuses modifications depuis cette date vise à répondre aux préoccupations grandissantes de la population et des membres du conseil municipal.

Comprenant non seulement l'intégration de nouveaux enjeux d'aménagement et statistiques récentes, cette modification importante apportée à ce document de planification vise à établir des objectifs et plans d'action en vue de réaliser, entre autres, les nouvelles orientations d'aménagement du territoire suivantes :

- Viser une diversité typologique et un meilleur accès au logement ;
- Assurer une cohabitation harmonieuse des usages ;
- Développer des réseaux de sentiers sur l'ensemble du territoire afin de favoriser l'accès à la nature ;
- Assurer la conservation, la protection et la mise en valeur des milieux naturels et de la biodiversité ;
- Favoriser l'accès au plan d'eau et au cours d'eau afin d'en faire bénéficier la population tout en assurant leur protection ;
- Favoriser un meilleur encadrement des projets de développement innovateurs, particuliers ou d'envergure ;
- Contribuer à la lutte aux changements climatiques ;
- Réduire les risques et les nuisances susceptibles d'affecter la santé et la sécurité des personnes et la sécurité des biens ;
- Préserver le patrimoine bâti ;
- Favoriser le sentiment d'appartenance ;
- Consolider le pôle du pavillon Montfort (Orientation particulière pour le secteur de Montfort) ;

Cette assemblée publique de consultation aura lieu le **samedi 11 mai 2024, à 13h00**, au centre communautaire de Laurel situé au 3470, route Principale à Wentworth-Nord.

Les citoyens qui désirent assister à cette assemblée pourront également le faire par visioconférence au lien suivant :

<https://us06web.zoom.us/j/86920659881?pwd=67Y9QYZcYisF9AxEhuQclGtIPGnpj.1>

Cette assemblée vise à expliquer le projet de règlement et les conséquences de l'adoption ou de l'entrée en vigueur de celui-ci, mais également d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet, et ce, en conformité avec les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (R.L.R.Q., c. A-19.1).

Ce règlement est disponible pour consultation à l'Hôtel de Ville au 3488 route Principale, à Wentworth-Nord durant les heures régulières de travail, soit de 8h30 à 12h et de 12h30 à 16h30 du lundi au vendredi ou sur le site web de la Municipalité.



**MUNICIPALITÉ  
DE WENTWORTH-NORD**

Donné à Wentworth-Nord, ce 24<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2024.

**Ron Kelley**

Directeur général et greffier-trésorier

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé dans un journal diffusé sur le territoire de la Municipalité de Wentworth-Nord et que j'ai affiché trois copies aux endroits désignés par le conseil entre 8:30 et 17:00, ce 24<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2024.

**Ron Kelley**

Directeur général et greffier-trésorier